

Engagements individuels de Société Générale dans Act4Nature International

Présentation de l'entreprise

Société Générale, banque européenne de premier plan, accompagne depuis plus de 160 ans entreprises, institutionnels et particuliers avec un large éventail de services de conseil et de solutions financières.

Le Groupe a structuré ses actions en matière de RSE autour de quatre piliers : accompagner la transition écologique, soutenir le développement local, être un employeur responsable et promouvoir une culture de responsabilité.

Dans un contexte où certaines activités économiques exercent des pressions sur les écosystèmes, Société Générale prend en considération le [Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal](#) pour structurer progressivement son approche « nature » (pollution, eau, biodiversité, ressources/économie circulaire).

Analyse de matérialité

En 2025, Société Générale a réalisé une analyse de matérialité dans le cadre de la Directive européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité (CSRD - *Corporate Sustainability Reporting Directive*), afin d'identifier les enjeux de durabilité les plus significatifs pour le Groupe (détail de la méthodologie : [Document d'enregistrement universel 2024 - D.26-0091 - 13 mars 2026](#)). L'évaluation des impacts liés à la nature s'est appuyée sur des données quantitatives, dont la base de données [ENCORE](#), complétées par une analyse qualitative. À ce stade, les thématiques « nature » n'ont pas été qualifiées de matérielles au titre de la CSRD au niveau du Groupe.

Pour autant, Société Générale poursuit ses travaux dans une démarche d'amélioration continue et concrète. Celle-ci vise à mieux appréhender les impacts de ses clients sur la nature, à accompagner ces derniers dans la compréhension de leurs enjeux, et à contribuer à la construction d'un savoir collectif par la participation à des initiatives visant au développement de standards méthodologiques.

Articulation avec les engagements Act4Nature International précédents

Depuis 2007, Société Générale applique les [Principes de l'Équateur](#), un cadre volontaire adopté par les institutions financières pour intégrer les critères environnementaux et sociaux, notamment l'érosion de la biodiversité, dans l'analyse des financements de projets^[1].

Par ailleurs, le Groupe a progressivement fait évoluer son dispositif de prévention et d'atténuation des impacts négatifs des activités de ses clients, d'un point de vue environnemental et social. Il s'appuie en particulier sur les [politiques sectorielles](#). S'agissant des enjeux liés à la nature, le Groupe ne fournit notamment pas de services financiers dédiés à de nouveaux projets :

- localisés dans des sites classés IUCN I-IV, zones humides RAMSAR, sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO ou sites Alliance for Zero Extinction^[2],
- dédiés à l'exploration et production de pétrole en Arctique ou à l'exploration, la production ou le trading de pétrole de l'Amazonie Equatorienne^[3].

En 2018, le Groupe a rejoint l'initiative Act4Nature International. Cette adhésion a permis de sensibiliser un nombre croissant de métiers aux enjeux liés à la nature et de transformer les ambitions du Groupe en objectifs concrets et mesurables. Voir : [Bilan des engagements 2018-2020](#).

En 2022, Société Générale a renouvelé sa feuille de route Act4Nature International afin d'approfondir son cadre d'action sur la nature. Au terme de cette période, plusieurs objectifs ont été clôturés (atteints ou arrivés à échéance – cf. [Bilan des engagements 2022-2024](#)) et certains sont intégrés de manière permanente aux processus internes du Groupe (notamment les objectifs liés à l'analyse et à l'encadrement des expositions aux secteurs sensibles via l'application des politiques sectorielles, ou les politiques d'investissement pour les activités d'assurance du Groupe ou de gestion d'actifs de la Banque Privée)^[4].

Pour 2024-2028, Société Générale reconduit sa participation au sein d'Act4Nature International avec une feuille de route mise à jour. Celle-ci combine des objectifs existants renforcés et de nouveaux objectifs, qui portent particulièrement sur les activités de financement des clients entreprises du Groupe. Elle vise à mieux intégrer les enjeux liés à la nature dans ses processus de décision et le dialogue avec ses clients. Notre dynamique de progrès continu s'articule autour des évolutions suivantes :

- le Groupe développe de nouveaux outils de mesure d'impacts et d'engagement clients, en y intégrant des approches territorialisées. Ainsi, plusieurs objectifs sont structurés en phases pilotes, destinées à tester, calibrer et consolider ces approches, et préparer un éventuel passage à l'échelle en fonction des résultats obtenus ;
- parallèlement, afin de contribuer à faire progresser, de manière collective, la prise en compte des enjeux liés à la nature, sont mises en œuvre des actions continues de formation au sein du Groupe et de sensibilisation auprès des parties prenantes, ainsi qu'une participation active aux initiatives collectives et coopérations internationales^[5] ;
- enfin, depuis 2024, le programme philanthropique mondial du Groupe intègre un volet Environnement (aux côtés des volets Éducation et Culture). Ainsi la [Fondation d'entreprise Société Générale](#) fait de la préservation de la nature et de la biodiversité, notamment des océans et milieux aquatiques, un de ses axes prioritaires jusqu'en 2028^[6].

Les activités d'assurance et de gestion d'actifs de la Banque Privée poursuivent leurs travaux sur la nature, notamment via leur contribution aux groupes de travail de l'initiative [Finance For Biodiversity](#) et leur participation aux initiatives collectives telles que le [Fonds Objectif Biodiversité](#) (pour Société Générale Assurances) et [Nature Action 100](#) (pour Société Générale Investment Solutions)^[7].

Engagements individuels

Les engagements mentionnés dans ce document sont à considérer comme des objectifs que le Groupe Société Générale se fixe dans une démarche volontaire d'amélioration continue. Les actions décrites pourraient évoluer en fonction des connaissances, des données disponibles et des circonstances ou des contraintes opérationnelles.

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS						
Liens Engagements communs	Engagement	Périmètre d'activité	Indicateur ^[8]	Objectif mesurable (SMART)	Échéance	
Axe 1 - Mieux intégrer les enjeux liés à la nature au cœur du Groupe et de ses parties prenantes						
1.1 – Faire évoluer la prise en compte des enjeux nature dans la gouvernance et l'ambition du Groupe						
1 - 2 3 - 4 8 - 10	1.1.1 Poursuivre l'intégration des enjeux liés à la nature dans la gouvernance du Groupe ^[9]	Groupe	Fréquence des Comités des Engagements Responsables (ou équivalent) présidé par la Direction Générale et dédiée à la nature	1 comité par an	Fin 2028 [réurrence annuelle pérenne]	
1 - 2 3 - 4 8 - 10	1.1.2 Publier une nouvelle position du Groupe sur la nature ^[10]	Groupe	Nombre de positions sur la nature publiée	1 position publiée	Fin 2027	
1.2 – Poursuivre la formation des collaborateurs						
1 - 2 3 - 4 8 - 10	1.2.1 À la suite des formations génériques proposées dans le cadre du programme de formation RSE du Groupe, approfondir la formation stratégique du Top management sur les enjeux nature ^[11]	Groupe	Nombre de sessions organisées pour les membres du Top 250 du Groupe	1 session	Fin 2027	
1 - 2 3 - 4 8 - 10	1.2.2 Développer une Master Class, ouverte à l'ensemble des collaborateurs du Groupe (sur la base du volontariat), visant à illustrer les démarches poursuivies par le Groupe sur les enjeux nature ^[12]	Groupe	Nombre de séances proposées	2 séances	Fin 2026	
1.3 – Soutenir l'apprentissage collectif et la sensibilisation sur les enjeux liés à la nature auprès de nos parties prenantes externes						
1 - 2 9 - 10	1.3.1 Soutenir le déploiement de supports de sensibilisation aux enjeux de l'environnement à l'attention des scolaires et collectivités locales ^[13]	Fondation d'entreprise Société Générale	Nombre d'initiatives soutenues	2 initiatives	Fin 2026	
1 - 2 7 - 9 10	1.3.2 Contribuer volontairement aux initiatives de place et accompagner les pouvoirs publics pour participer au développement de méthodologies et outils en lien avec la nature ^[14]	Groupe	Nombre de nouvelles initiatives auxquelles le Groupe participe	2 nouvelles initiatives	Fin 2028	
Axe 2 - Mieux comprendre et encadrer les impacts potentiels sur la nature des portefeuilles de crédit aux entreprises						
1 - 2 3 - 4 5 - 8 10	2.1 Réaliser une revue des besoins de renforcement des politiques de prévention et d'atténuation des impacts négatifs sur la nature des activités des clients dans le cadre de nos activités de financement, afin d'identifier des pistes d'amélioration potentielles ^[15]	Groupe	Nombre de revues internes réalisées	1 revue interne	Fin 2027	
1 - 2 3 - 4 5 - 10	2.2 Au niveau des portefeuilles de crédit aux entreprises du Groupe, mener une évaluation détaillée des expositions à des secteurs identifiés comme prioritaires puis mesurer les impacts spécifiques que ces expositions ont sur la nature dans ces secteurs ^[16]	Portefeuilles de crédit entreprises	Nombre d'analyses détaillées réalisées sur des secteurs identifiés comme prioritaires	Analyse détaillée réalisée sur 3 secteurs identifiés comme prioritaires	Fin 2028	
Axe 3 - Mieux comprendre les enjeux de nos clients liés à la nature pour mieux les accompagner						
3.1 – Auprès des clients Grandes entreprises						
1 - 2 3 - 4 10	3.1.1 Développer un outil interne destiné à structurer le dialogue avec les clients Grandes entreprises basé sur l'analyse de leur stratégie de résilience face aux risques naturels (résultant de leurs impacts et dépendances) ^[17]	Clients Grandes entreprises de la Banque de Financement et d'Investissement de Société Générale	Nombre de phases de cadrage	1 phase de cadrage réalisée	Fin 2026	
1 - 2 3 - 4 10	3.1.2 En complément (3.1.1), formaliser une stratégie d'engagement intégrant les enjeux liés à la nature, destinée à préciser les sujets à aborder avec les clients prioritaires ^[18]	Clients Grandes entreprises de la Banque de Financement et d'Investissement de Société Générale	Nombre de stratégies d'engagement formalisées	1 stratégie d'engagement formalisée	Fin 2026	
3.2 – Pour les clients de la banque du Réseau SG en France						
1 - 2 3 - 4 9 - 10	3.2.1 Déployer à titre pilote en Ile-de-France une approche territoriale auprès de clients PME/ETI sur les enjeux eau (disponibilité/qualité) pour orienter le dialogue et accompagner l'évolution éventuelle de leurs pratiques ^[19]	Département RSE et Réseau SG en France	Nombre d'études de faisabilité réalisées	1 étude de faisabilité	Fin 2026	
1 - 2 3 - 4 10	3.2.2 En complément (3.2.1), intégrer des questions liées aux enjeux nature dans nos enquêtes parties prenantes afin de mieux comprendre les attentes de nos clients particuliers et PME/ETI	Réseau SG en France	Nombre d'enquêtes réalisées intégrant les enjeux nature	Réalisation de 2 enquêtes	Fin 2028	
Axe 4 - Intervenir en soutien à des initiatives environnementales pour le compte propre et via la Fondation d'Entreprise Société Générale						
1 - 2 4 - 6 7 - 9 10	4.1 Soutenir financièrement pour le compte propre du Groupe des projets sélectionnés sur la base de critères visant des bénéfices pour la nature, localisés dans les territoires où Société Générale est implantée ^[20]	Groupe	Nombre de projets	10 projets	Fin 2026	
1 - 2 6 - 9 10	4.2 Soutenir, par mécénat, des initiatives engagées pour la préservation et restauration d'espaces naturels liés aux océans et aux cours d'eau ^[21]	Fondation d'entreprise Société Générale	Nombre de partenaires soutenus sur au moins 2 ans	2 partenaires	Fin 2028	
1 - 2 6 - 9 10	4.3 Lancer des appels à projets régionaux pour soutenir financièrement des projets portés par des associations locales, agissant à la croisée des axes soutenus par la Fondation : Education x Environnement ^[22]	Fondation d'entreprise Société Générale x Réseau SG en France	Nombre d'associations soutenues chaque année	5 associations	Fin 2028	

1 Le rapport concernant l'analyse de Principes de l'Equateur est disponible ici : [Equator Principles Report 2024](#).

2 Pour les secteurs sensibles suivants : exploration et production pétrole et gaz, extraction minière, agriculture industrielle amont, barrages à réservoir, centrales thermiques, chantiers navals. Le détail des périmètres et des critères appliqués est disponible dans les politiques sectorielles.

3 Le détail des périmètres et des critères appliqués est disponible ici : [Politique sectorielle Pétrole et Gaz](#).

4 SOGEPROM, l'activité de promotion immobilière du Groupe, poursuit ses efforts en faveur de la préservation de la biodiversité, en lien avec les objectifs fixés sur la période 2022-2024, mais avec des modalités en cours d'évolution.

5 Le Groupe participe par exemple aux travaux du *World Economic Forum* sur la transition « Nature Positive », du groupe de travail Nature des PRB (Principes pour une Banque Responsable) et envisage de rejoindre par exemple le Club B4B+ (CDC Biodiversité).

6 Pour plus d'information : [Découvrez nos engagements en matière de philanthropie - Société Générale](#).

7 Pour plus d'information sur les actions mises en œuvre dans le cadre des activités d'assurance et de gestion d'actifs du Groupe [Société Générale Investment Solutions](#) (France) (SGIS France) [Présentation PowerPoint](#) (SGIS Europe). [Rapport ESG Transition Énergétique Sogécap 2024](#) (Sogécap).

8 Indicateur permettant de mesurer la mise en œuvre de l'engagement.

9 Cet objectif s'inscrit dans la continuité de la feuille de route Act4Nature 2022-2024 (Objectif 1). Le Comité en charge des sujets relevant de la responsabilité du Groupe en matière Environnementale et Sociale (CORESP) est présidé par le Directeur Général Adjoint du Groupe en charge des sujets RSE et se réunit au moins une fois par an pour traiter de l'ambition du Groupe sur la nature.

10 Ce nouveau document vient mettre à jour la position du groupe Société Générale sur la biodiversité. Il vise à présenter de façon synthétique les axes de travail engagés par le Groupe en faveur de la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

11 Cet objectif complète les formations déjà réalisées dans le cadre du programme de formation Groupe sur la RSE, en continuité avec la feuille de route Act4Nature 2022-2024 [Objectif 2]. À fin 2024, deux tiers des membres du Top 250 avaient suivi un module en ligne dédié aux enjeux biodiversité, également destiné à l'ensemble des collaborateurs. La nouvelle formation sera spécifiquement conçue pour le Top 250, avec une visée plus stratégique.

12 Entre 2022 et 2024, plus de 26 000 collaborateurs ont été formés aux enjeux généraux liés à la biodiversité dans le cadre du programme de formation Groupe sur la RSE, dans la continuité de la feuille de route Act4Nature 2022-2024 (Objectif 2). Le nouveau module devrait prendre la forme de sessions en ligne, animée par des experts Société Générale, expliquant comment les enjeux nature sont abordés concrètement au sein du Groupe. Ce nouveau format justifie le test d'un module sur 2026 avant d'avisiter une éventuelle poursuite sur les années suivantes.

13 Le déploiement des supports de sensibilisation s'appuie sur plusieurs partenaires, sans prétendre à un impact environnemental direct :
 • [Fondation pour la Nature et l'Homme](#) : lancement en 2026 du programme « Apprendre avec la nature ».
 • [Simultania](#) : partenariat autour du développement du module « Environnement » du jeu LES MOTS DU CLIC.
 Pour tous les projets soutenus, la Fondation apporte également du mécénat de compétences, le partage du réseau professionnel et de l'expertise de ses actions de communication et de valorisation. Ces partenariats se font sans contrepartie commerciale et les supports ne constituent ni une certification ni un label ; les contenus pédagogiques relèvent de la responsabilité des partenaires.

14 En complément des initiatives de place et collaborations auxquelles Société Générale participe déjà (PRB, WEF, EpE, TNFD, SBTi, etc.), le Groupe envisage par exemple de participer au [Club B4B+](#). Créé par CDC Biodiversité, il vise à faciliter les retours d'expérience sur l'outil GBS ainsi qu'à alimenter la réflexion sur les stratégies biodiversité et de l'empreinte environnementale plus largement.

15 Le Groupe a progressivement renforcé son dispositif d'encadrement de ses activités de financement visant à continuer ou prévenir les impacts négatifs sur la nature liés à l'activité de ses clients. Il s'appuie notamment sur les politiques sectorielles et les Principes de l'Équateur dans la continuité de la feuille de route Act4Nature 2022-2024 (Objectifs 3, 4, 5b). La revue interne vise à identifier les axes d'amélioration des mesures d'atténuation ou de prévention des risques d'impact, en particulier pour les secteurs identifiés dans le Plan de vigilance comme ayant des atteintes élevées sur la biodiversité et la pollution de l'eau, de l'air et du sol. Une mise à jour des mesures d'atténuation et de prévention sera effectuée en fonction de ces conclusions de cette revue, en tenant compte de la capacité d'opérationnalisation interne des pistes d'amélioration identifiées, sans engagement à ce stade sur une date de mise à jour.

16 Après les analyses de matérialité 2024-2025 menées dans le cadre de la CSRD et de la continuité du projet Pilote consacré au secteur de la production d'électricité ([Société Générale - Quantis](#)), le Groupe prévoit d'analyser plus en profondeur son portefeuille de crédits entrepris (hors Petites Entreprises et Professionnels) afin de progresser dans sa capacité à mesurer et à suivre les impacts des secteurs potentiellement sensibles sur la nature. Dans une approche pragmatique, la sélection des secteurs étudiés tiendra compte de la sévérité de leurs impacts potentiels, de la taille de l'exposition de crédit du Groupe à ces secteurs, ainsi que de la disponibilité de données fiables et d'une littérature scientifique fournie. Le niveau de priorité pourra évoluer en fonction de ces critères. L'exercice permettra d'identifier les indicateurs pertinents, de définir les méthodologies et hypothèses de calcul, sur la base d'un échantillon représentatif de clients. Les recommandations de la TNFD, notamment les étapes Locate et Evaluate de l'approche LEAP, seront intégrées autant que possible. Compte tenu des limites et de l'évolution rapide des outils et méthodologies de mesure, le Groupe est conscient que cet exercice ne constituera pas une mesure formelle d'impact, mais reflète une démarche d'apprentissage. Il pourra alimenter l'objectif 2.1.

17 L'objectif de cet outil est de favoriser un dialogue constructif avec les clients grandes entreprises du Groupe, en évaluant leur vulnérabilité et capacité d'adaptation aux risques nature, sans notation, classification ni évaluation de performance environnementale. La phase de cadrage prévue en 2026 permettra de tester la méthode de dialogue auprès de clients pilotes, afin de l'ajuster avant un éventuel déploiement de l'outil en 2027-2028. Le développement de cet outil s'inscrit dans la continuité de la feuille de route Act4Nature 2022-2024 (Objectif 5a) puisqu'il permettra une analyse plus granulaire de nos grandes entreprises locales. Elle précèdera les secteurs et clients prioritaires ainsi que les modalités d'un dialogue constructif, sans présupposer d'une influence sur leurs pratiques. Sa mise en œuvre débutera en 2027.

18 La stratégie d'engagement client sera en partie définie à partir des conclusions de l'outil d'engagement (Objectif 3.1.1). Elle précèdera les secteurs et clients prioritaires ainsi que les modalités d'un dialogue constructif, sans présupposer d'une influence sur leurs pratiques. Sa mise en œuvre débutera en 2027.

19 L'objectif de cette démarche est de sensibiliser les clients PME et ETI à l'enjeu local de disponibilité et de qualité de l'eau, ainsi qu'aux conséquences pour la performance de leur activité, afin de les accompagner si une évolution de leurs pratiques s'avère nécessaire. Cette première phase consiste à identifier les parties prenantes internes et externes à impliquer, établir un diagnostic des enjeux locaux, développer l'approche d'engagement client et les outils associés, puis les tester auprès de clients pilotes, sans prétendre à un impact environnemental direct. Sans être l'enjeu prioritaire, la préservation de la biodiversité est liée à cette approche, la disponibilité et la qualité de l'eau influençant directement la santé des écosystèmes. Ces deux dimensions (ressources en eau et pollution) font partie des pressions majeures sur la biodiversité identifiée par l'IPBES.

20 Pour contribuer au financement d'initiatives environnementales, le Groupe soutient financièrement des projets français certifiés Label Bas Carbone, sélectionnés selon des critères visant des co-bénéfices pour la nature. La méthodologie de sélection s'appuie sur une analyse à trois niveaux : la capacité opérationnelle du développeur de projet, la qualité du projet et les caractéristiques propres à chaque typologie de projet (forestier, agricole, haies, etc.). Cette analyse s'inscrit notamment du standard UICN pour les Solutions Fondées sur la Nature (SfN™). Il ne s'agit pas d'une compensation des activités du Groupe.

21 La Fondation Société Générale soutient des initiatives de préservation et restauration des espaces naturels (sans prétendre générer un impact mesurable de restauration) via :
 • [The Ocean Cleanup](#) - partenariat sur 5 ans (depuis 2024) ;
 • [Fondation Terre d'Eau - Voies Navigables de France](#) (VNF) (depuis 2025), la Fondation Société Générale étant le premier mécène du projet de reboisement des canaux de France.

22 Les appels à projets régionaux s'inscrivent dans le mandat territorial de la Fondation : deux régions par an, avec un soutien à des associations locales. Les contenus relèvent des associations et non du Groupe. Exemples d'associations soutenues les années passées : [Appel à projets régional SG SMC et SG GRAND OUEST](#).